



PPRAMA

LE PANORAMA HEBDOMADAIRE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



PPrama N° 317 - 28 Mai 2014

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, [cliquez ici](#)



EN IMMERSION GARE DU NORD



Avec plus de 500 000 voyageurs par jour, la gare du Nord (10e), qui fête son 150e anniversaire, est la première gare ferroviaire d'Europe et la troisième au monde pour sa capacité en voyageurs. A elle seule, elle cumule 33 voies qui couvrent l'international, le national, le régional et le francilien. Ce mastodonte du transport regroupe les réseaux Thalys (pour la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne), l'Eurostar (pour la Grande-Bretagne) ; il comprend aussi les réseaux Corail et TGV, le TER, deux lignes de RER et trois de métro, ainsi que le Transilien.

Afin de sécuriser le site et ses visiteurs, la sous-direction régionale de police des transports (SDRPT) déploie avec sa brigade des réseaux franciliens (BRF) de nombreux dispositifs, notamment en partenariat avec la surveillance générale (Suge : service de sûreté interne à la SNCF) et le groupe de protection et de sécurisation des réseaux (GPSR : service de sûreté interne à la RATP).

Ce numéro spécial vous propose une plongée dans cette bulle immense où le moindre centimètre de territoire fait l'objet d'une

surveillance rapprochée.

A savoir

Le préfet de police dirige les actions et l'emploi des moyens de la police et de la gendarmerie nationales concourant à la sécurité des personnes et des biens dans les transports en commun de voyageurs par voie ferrée de la région Ile-de-France. Il assure également la coordination de la sécurité dans les transports en commun de surface pour l'ensemble de la région. En janvier 2014, le préfet de police a élaboré un plan d'actions à l'échelle de la région avec le concours de tous les préfets concernés fixant les priorités d'actions pour la sécurité dans les transports : la SDRPT a la charge de cette mission.

A la découverte d'un lieu unique



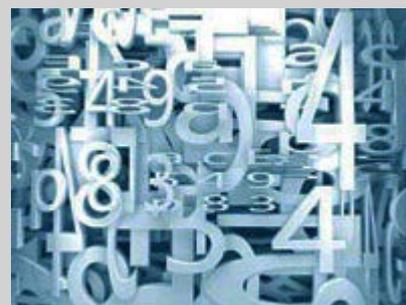
Chaque gare parisienne compte une unité d'accueil et de sécurisation, en quelque sorte un « mini commissariat » où les brigades assurent des patrouilles de 6h30 à 22h30. Tous les jours, les équipes font de l'îlotage, effectuent des contrôles d'identité, prennent contact avec les

commerçants et assurent l'accueil du public et des victimes. Ils sont les premiers intervenants en cas de problème.

Au cours de l'année 2013, les policiers de l'unité de la gare du Nord ont procédé à quelque 622 interpellations, 2559 enregistrements de plaintes et 5332 conduites au poste



LA SDRPT EN CHIFFRES



Cette sous-direction de la DSPAP, c'est

pour procédures de vérification d'identité.

Pour renforcer ses effectifs, l'unité de sécurisation des gares compte sur une brigade « volante » qui, selon les besoins, se déplace de site en site : la brigade de sécurisation des gares, soit en civil pour réaliser des « flags », soit en tenue pour assurer une présence policière toujours plus visible et afficher une force dissuasive. Sur les dizaines de quais et dans les couloirs qui s'étendent à perte de vue, s'ajoutent les autres unités de la BRF : la compagnie de sécurisation générale (patrouilles en tenue), la compagnie d'appui des réseaux (équipes en tenue et en civil pour les vols avec violences), ainsi que la brigade de lutte contre les atteintes à la sécurité des transports (la BLAST, équivalent en civil des brigades anti-criminalité qui se déplacent dans les rames). **En 2013, sur l'ensemble des 18 363 interpellations effectuées dans la totalité des réseaux de transports en commun Transilien, 2884 l'ont été en gare du Nord.**



A ces effectifs s'ajoutent ceux de la police aux frontières (PAF), chargés de contrôler les personnes qui transitent dans les emprises ferroviaires et qui luttent contre l'immigration irrégulière, les agents des douanes (surtout présents pour les passagers revenant des Pays-

Bas), ou encore les policiers de la brigade spécialisée de terrain du commissariat du 10e arrondissement qui patrouillent en tenue aux abords de la gare. Enfin, sont également présent quotidiennement, les militaires avec le plan Vigipirate, les forces composées de gendarmes et de CRS, ainsi que la brigade cynophile, depuis décembre 2013.

Une ville dans la ville

Avec ses cafés, ses boutiques d'habillement et d'accessoires, ses espaces de restauration, ses librairies ou même son laboratoire d'analyse médicale, la gare porte en elle tous les signes d'une petite ville souterraine répartie sur trois niveaux.



En plus des voyageurs et des personnels qui travaillent sur place, on peut trouver des personnes qui errent dans la gare et ses abords. Sans une présence renforcée des forces de l'ordre, cette situation pourrait favoriser l'alcoolisation, la toxicomanie, mais aussi les phénomènes de violence, de mendicité, et de vols de bagages ou de vols à la tire. Autant de cas qui nécessitent des dispositifs appropriés. Les phénomènes de bandes ont pour leur part été éradiqués : la fameuse bande GDN (pour Gare Du Nord) qui a tant fait couler l'encre, a déserté les lieux, de même que les membres des Candy Shop.

La brigade spécialisée de terrain (BST)

La BST « Gare du Nord », directement rattachée au commissaire central du 10e arrondissement, couvre quand à elle les parties extérieures à l'emprise et donc une partie de trois arrondissements 10e, 18e et 19e. Elle lutte contre des modes d'occupation de la voie publique qui

- 1 200 policiers ;
- plus de 100 patrouilles déployées chaque jour sur les réseaux ;
- 14 équipes de gendarmes ;
- 737 gares et stations sécurisées ;
- 6 500 trains Franciliens et 5 800 rames de métro et RER protégés quotidiennement.
- 2 884 interpellations effectuées en 2013, en gare du nord par la SDRPT, dont notamment :
 - 434 personnes pour vols à la tire ou vols,
 - 85 pour extorsions et vols violence,
 - 261 pour infractions à la législation sur les armes.



LA SYNERGIE DU PARTENARIAT AVEC LA PREFECTURE DE POLICE

- La SNCF et la RATP, partenaires de la DSPAP.



Face à l'ampleur des problématiques liées aux transports Franciliens, une coproduction de sécurité entre les différents partenaires privés et publics a été mise en œuvre. Celle-ci a permis, entre autre, depuis le 12 mai dernier, de construire de nouveaux dispositifs d'action : les opérations renforcées et coordonnées (ORC). Elles associent les effectifs de la BRF, les CRS, les gendarmes mobiles et territoriaux, les personnels des transporteurs SNCF et la RATP (Suge, GPSR, contrôleurs).



Par ailleurs, à l'instar des vols à la tire,

BST

perturbent depuis des années le quotidien des résidents du quartier ou des personnes qui le fréquentent : mendicité agressive, rassemblements de jeunes en errance, alcoolisation, commerces en infraction, trafics et consommation de produits stupéfiants, vols à la tire ou à l'arraché, vente à la sauvette, etc.

La BST complète le dispositif policier renforcé mis en place dans le cadre des deux zones de sécurité prioritaires des 18^e et 19^e arrondissements.

La nouvelle brigade compte 25 fonctionnaires de police qui constituent autant de renforts pour appuyer le travail quotidiennement mené par les fonctionnaires de police des arrondissements riverains de la gare du Nord et des unités d'appui fréquemment engagées sur ce



secteur (forces mobiles, compagnie de sécurisation et d'intervention, etc.). Outre un rôle dans la sécurisation de l'espace public, les fonctionnaires de la nouvelle brigade s'attachent à renforcer les liens entre la police et la population sur le territoire de leur ressort, au moyen notamment de fréquentes prises de contact.

Cette présence policière renforcée sur la voie publique se double d'une augmentation des moyens d'investigation affectés à la zone, pour consolider et prolonger les résultats de la BST : inclusion du secteur de la gare du Nord dans le plan stupéfiants de la préfecture de police ; création par le procureur de la République de Paris d'un groupement local de traitement de la délinquance (GLTD).

les vols de bagages commis majoritairement dans les gares parisiennes, constituent l'une des priorités de la SDRPT. Sous l'autorité de la sûreté régionale des transports, une mise en synergie entre la BRF et les équipes civiles de la SNCF, ayant une parfaite connaissance des lieux, a permis de générer une meilleure circulation des informations et une réactivité des services plus performante.



Pour parfaire cette coopération, des exercices tactiques communs (SDRPT/SNCF/RATP) sont organisés pour améliorer les techniques d'interventions spécifiques en milieu ferroviaire (extraction et interpellation d'un individu à bord d'une voiture à quai ou réfugié au sein d'un groupe ou ouvrant le feu de manière désordonnée sur les voyageurs...).

Enfin, dans le cadre de ce partenariat, un ambitieux projet de relogement est prévu pour les effectifs de sécurité dans l'enceinte de la gare du Nord, d'ici la fin 2014.

- **Les opérateurs du transport Francilien, partenaires de la zone de défense de Paris**



Au quotidien ou en cas d'événements majeurs, la préfecture de police (PP) est en relation avec la SNCF et la RATP. Le préfet de police, dans sa mission de préfet de zone, est

LA SDRPT LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE



Créée en 2003, la SDRPT lutte contre la délinquance dans les transports en commun d'Ile-de-France (métro, RER, trains de banlieue) où transitent chaque jour plus de 15 millions de franciliens. Elle est ainsi compétente sur les réseaux de la Capitale, des 3 départements de l'agglomération (92, 93, 94) et des 4 de la grande couronne (77-78-91-95). Depuis 2007, la SDRPT s'est également vu confier la sécurisation des transports en commun de surface. Parmi ses unités emblématiques, on peut citer :

Lutte contre les vols violence et les « vols à la tire »

La SDRPT a fait de la lutte contre la délinquance acquisitive l'une de ses priorités.

Il s'agit d'une part de la lutte contre les vols avec violence qui avaient connu par le passé une forte progression avec le développement du marché des Smartphones. En 2013, cette délinquance a connu sa 3^e année consécutive de baisse



et elle est à nouveau en diminution de plus de 15% au cours des 4 premiers mois de 2014.

D'autre part, il s'agit de la lutte contre les vols à la tire et autres vols simples. La SDRPT s'inscrit pleinement dans le plan de lutte contre les vols à la tire mis en place en janvier 2013 par le préfet de police.

Ainsi en 2013, ces unités ont interpellé en flagrant délit 4 267 auteurs de ce type d'infraction (près de 30% de plus qu'en 2012) et pas moins de 1 323 au cours des 4 premiers mois de 2014.

La SDRPT s'investit pleinement dans la lutte contre le sentiment d'insécurité par des actions et une présence plus visible sur les bouts de lignes dans la profondeur régionale.

En décembre 2013, la BRF a créé en son sein une unité de sécurisation intermodale (USIM) chargée de la sécurisation en grande couronne afin d'assurer une continuité entre réseaux ferrés et réseaux de surface.

• Les détrousseurs de l'aube



Parallèlement, les samedis et dimanches matin, sur les quais des stations les plus prisées des noctambules de la Capitale : Pigalle, Grands Boulevards, République, Bastille..., de nombreux fêtards éméchés attendent l'heure du premier métro. Certains sont alors des proies faciles pour les voleurs qui les dépouillent de leurs objets de valeur, voire de leurs vêtements. Surnommés les « détrousseurs de l'aube », ils agissent en général en groupe de deux à quatre individus. S'ils repèrent leurs proies sur les quais, ils préfèrent passer à l'action à

bord des rames, le plus souvent en bout de ligne ou dans les tunnels après les terminus, lorsque les victimes ne se sont pas réveillées. Chaque week-end, entre 5 et 8 heures (retour des derniers fêtards), les policiers montent des opérations spécifiques pour les arrêter en flagrant délit.

Là encore, la vidéopatrouille est privilégiée. A l'aide des caméras de vidéoprotection disséminées dans le métro, un policier traque sur les écrans les comportements suspects et guide le reste de l'équipe lors d'une filature à une distance qui leur permet de ne pas être repérés. Certains week-ends, les policiers arrêtent plus de 10 détrousseurs de l'aube.

En 2013, 219 personnes ont été interpellées pour ce type de fait. Depuis le début de cette année, 70 individus ont été arrêtés par les services de la BRF, dont 23 pour le seul mois de mai.

Lutte contre les « tags »

Selon les policiers spécialisés du « groupe tags » (créé en 2007), il existe environ 300 graffeurs actifs en Ile-de-France, et entre 10 et 15 « crew » (équipes). Une centaine de

responsable de la gestion des crises survenant sur l'ensemble de la région francilienne. A ce titre, il coordonne l'action de ces partenaires.



Acteurs essentiels dans la coordination des transports en Ile-de-France, ces trois entités se mobilisent dès qu'un incident (du problème technique jusqu'à l'incident voyageur) risque de perturber la difficile synchronisation du trafic. En effet, Paris est un nœud ferroviaire et la gare du Nord est une véritable plateforme nationale et européenne (Eurostar et Thalys).

Ces liens quotidiens sont renforcés par le travail commun dans le cadre du plan gouvernemental Vigipirate, en œuvre depuis plus de 30 ans, et qui a évolué à travers une circulaire interministérielle du 17 janvier dernier. Son dispositif est centré autour de la sécurisation de lieux de concentration de personnes et de réseaux de transport par le déploiement conjoint de militaires et des forces de l'ordre.

Ce partenariat ne cesse de se renforcer par les exercices réguliers. Cette connaissance mutuelle des pratiques propres à chacun, permet aux différents acteurs à chaque niveau (du terrain jusqu'aux salles de crise) de diffuser les informations et de permettre ainsi aux autorités de prendre les décisions en cas d'événements majeurs.



LE PLAN PEGASE

**VOTRE TRAIN EST RETARDÉ ?
« PLAN PEGASE »
POUR RENTRER CHEZ VOUS !**





vandales ont été mises en cause chaque année, dont 2/3 ont été placés en garde à vue.

Parmi les tendances actuelles, les

policiers relèvent :

- l'utilisation de techniques permettant de rendre le graffiti ineffaçable (gravure à l'acide, au silex, à la pierre ponce, peintures mélangées avec de la colle...) ;
- le développement de la violence : les mis en cause sont souvent armés, qu'il s'agisse d'armes blanches ou factices, de poings américains, de bombes lacrymogènes de haute capacité, etc., soit pour se protéger des autres crew, soit pour intimider les vigiles ou les forces de l'ordre ;
- la professionnalisation des équipes avec une préparation minutieuse en amont : gants, détection des caméras, récupération des bombes de peinture pour éviter les relevés papillaires, etc. ;
- le développement d'une délinquance transfrontalière grâce aux billets « InterRail » qui permettent de voyager à moindre coût dans trente pays pendant un mois : les enquêteurs ont même découvert lors d'une perquisition tout le matériel nécessaire à la fabrication de faux billets de train.

Avec une centaine d'interpellations, l'activité judiciaire de cette unité s'est illustrée à travers quelque 70 enquêtes et une coopération internationale avec les polices autrichienne, suisse et new yorkaise.



- **Illustration : clap de fin pour les "GRIFTERS"**



métros ainsi que des vols à l'étalage commis par un groupe appelé "The Grifters".

Suite à la plainte de la RATP relative à une vidéo postée sur Internet montrant une douzaine d'individus dansant devant un métro entièrement tagué, la cellule « TAGS » diligentait une enquête et découvrait d'autres clips, montrant des dégradations sur des trains et

Sur ces vidéos, deux individus apparaissaient de manière récurrente, dont l'un était identifié par les limiers de la SDRPT. Ce dernier mettait en ligne de nombreuses vidéos et photos de dégradations par graffitis et n'hésitait pas à apparaître visage découvert en exhibant une arme au milieu d'un dépôt de trains. De nombreuses surveillances et filatures amenaient à découvrir le "QG" des « Grifters ».

Le 5 mai au matin, Boris et deux complices étaient interpellés sans incident. La perquisition amenait la découverte de 400 bombes de peinture et de 10 disques durs contenant des scènes de tags. Le préjudice total des dégradations était estimé à plus de 200 000 euros !

Tout incident majeur survenant sur une ligne TGV peut entraîner dans les gares parisiennes des arrivées tardives et successives de plusieurs trains dans un intervalle de temps très court.

En conséquence, un afflux massif de voyageurs qui peut engorger rapidement la gare concernée s'il se produit après la fermeture des réseaux de transports en commun.

Le plan PEGASE (plan contre l'engorgement des gares en situation exceptionnelle) a été signé en 2009 entre la PP, la SNCF, la RATP, la Mairie de Paris et les centraux radios taxis parisiens puis adapté en juin 2011 pour faire face à ce genre de situation.

Concrètement, il est déclenché par le préfet de police et permet de mobiliser des taxis et des bus en grand nombre afin d'acheminer gratuitement les voyageurs franciliens vers leur domicile (Paris ou banlieue).

Depuis le début de l'année, il a été déclenché 2 fois pour 12 trains et a rendu service à plus de 9 000 voyageurs.



MEDIATHÈQUE

Dans le ventre de la gare du Nord



[Voir le diaporama](#)



COUP DE PROJECTEUR SUR L'ACTION DES BOERS GARE DU NORD

[Cliquez ici pour relire le PPrama spécial « groupe tags ».](#)

ZOOM SUR LE PLAN DE VIDÉOPROTECTION DANS LES TRANSPORTS

La SDRPT bénéficie de la couverture des réseaux de transports en commun d'Ile-de-France par les caméras de vidéoprotection. **Ainsi ce sont 8 500 caméras qui sont installées dans les réseaux RATP (métro, RER A et B) et 17 000 caméras qui équipent les bus. Sur les réseaux SNCF, ce sont plus de 5 500 caméras qui veillent sur plus de 250 gares sur l'ensemble de la région. Ce sont plus de 30 000 caméras qui équipent les réseaux de transports Franciliens.**



Depuis la fin de l'année 2009, la salle de commandement « TN Réseaux » dispose d'un pupitre vidéo spécifique dédié à la détection et au suivi des groupes à risque en temps réel. Ce pupitre de veille active est mis en place lors de manifestations (sportives, festives, revendicatives...) et dans le cadre de tout rassemblement d'individus, susceptible d'entraîner des risques d'affrontements.



Dans l'accomplissement de nombreuses missions, la vidéoprotection permet de réaliser un diagnostic immédiat d'une situation sans obligation de projeter une patrouille et d'opérer des levées de doute immédiates. Elle a également un impact significatif sur le taux d'élucidation des enquêtes judiciaires,

permettant de nombreuses identifications d'auteurs d'actes délictueux. **Ainsi en 2013, la sûreté Régionale des transports a enregistré un taux d'élucidation de 42 %, pour la résolution des vols à la tire.**

La dynamique du plan national de sécurisation des transports a permis d'intégrer nos vidéo-patrouilleurs dans les centres de gestion des appels de la SNCF des grandes gares parisiennes (C.G.A.). Il s'agit d'un dispositif opérationnel essentiel dans le cadre de gestion de flux, d'évènements remarquables (alertes à la bombe, accidents graves, surveillance lors de festivités) et dans le cadre de l'administration par la preuve judiciaire. Elle permet au transporteur de bénéficier de l'expertise d'un policier et de réaliser un diagnostic immédiat d'une situation sans obligation de projeter une patrouille et enfin d'opérer des levées de doute en temps réel.



Pour répondre à la forte demande des centaines de milliers de voyageurs de passage, chaque jour, dans cette gare, de nombreux taxis, transports de personnes à moto, voitures de tourisme avec chauffeur et transports en commun doivent coexister sur ce site.

Même si les taxis clandestins y sont beaucoup plus rares que dans les années 2000, les Boers restent toujours présents : assurant des patrouilles pédestres place Napoléon III, sous la verrière, ou une surveillance générale rue de Maubeuge, les BOERS observent et contrôlent les files de taxis en attente de clients et guettent d'éventuels racoleurs sur les quais de la gare.

Depuis le 1er janvier 2014, les Boers n'ont pas ménagé leurs efforts pour y faire respecter les règles de la concurrence. Ces derniers temps, ce sont plutôt les conducteurs de moto transport de personnes qui font l'objet d'une attention plus particulière. En effet, certains d'entre-eux n'hésitent pas à héler des voyageurs et à prendre en charge des clients sans réservation préalable. **Ainsi, dans le cadre des opérations, menées depuis le début de l'année, 19 des 23 délits constatés concernaient des conducteurs de moto en infraction principalement pour des défauts de documents afférents à la conduite et la circulation des véhicules.**

Outre ces infractions, en collaboration avec les effectifs locaux, des partenaires du comité opérationnel départemental anti-fraude parisien (CODAF 75), **169 contraventions, principalement liées au code de la route, dont 77 de 5ème classe, quant à elles, liées à la non-présentation de licence ont été relevées depuis le 1er janvier, gare du Nord, à l'encontre des transports de personnes.**

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.

Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.

Vous recevez cette lettre parce qu'un lecteur a souhaité vous la faire parvenir, ou que vous vous êtes abonné. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations à caractère personnel qui vous concernent.

Ce droit s'exerce auprès du contact suivant : [Nous contacter](#).

Rédacteur en chef : Didier Carié. Rédacteur en chef technique : Denis Cottin.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)